

# Le printemps des associations ?

## Synthèse des interventions

### Du 10 avril 2018

[Pascal Houbron](#)<sup>1</sup>, Président de la Commission Jeunesse et sports du Conseil Régional a ouvert les travaux en excusant Claire Rousseau, indisponible pour des raisons personnelles. Il a évoqué les relations importantes entre la Région et les associations sur bon nombre de domaines, soulignant qu'au regard de la diversité de leurs actions, les associations sont de fait, des acteurs de l'aménagement et du développement des territoires.

#### ➤ **Associations-et-Territoires : Démarche et Propositions**

A la suite, [Philippe Thillay](#),<sup>2</sup> Secrétaire Général de Associations-et-Territoires, est revenu sur l'objet de la Rencontre. Associations-et-Territoires est une jeune association, créée à l'initiative d'acteurs de l'éducation populaire en appui sur un double constat:

- Les associations sont des acteurs importants de l'animation et du développement des territoires. Leur contribution est trop souvent sous-estimée;
- Les associations, confrontées aux mutations de notre société doivent ne pas hésiter à se

réinventer.

[Associations-et-Territoires](#)<sup>3</sup> fidèle aux valeurs de l'éducation populaire, se définit donc comme un espace de Recherche-et-Développement au service des associations et des territoires, adoptant pour ce faire, une démarche " 3 en 1", **Trois acteurs pour un territoire: les collectivités, les entreprises, les associations :**

- les collectivités publiques (collectivités territoriales + Etat): ont pour mission principale la gestion du domaine public, des biens communs
- Les entreprises produisent la richesse économique
- Les associations animent le vivre ensemble.

Au moment où le développement durable devient la norme, où le transversal prend le pas sur le sillon, ces trois acteurs sont tout autant nécessaires à l'avenir des territoires, et le développement des relations partenariales est une condition indispensable .Il y a là un défi de premier ordre pour un pays comme la France où centralité, hiérarchie, et division des tâches sont des références historiques bien ancrées.

<sup>1</sup> <http://assonormandie.net/la-poste-et-les-territoires/>

<sup>2</sup> <https://www.linkedin.com/in/pthillay/>

<sup>3</sup> <http://assonormandie.net/>

✓ **Nos propositions**<sup>4</sup>

Début Janvier 2018, Associations-et-Territoires a formulé 20 propositions pour permettre aux associations de faire face aux mutations qu'elles affrontent et contribuer pleinement au développement des territoires. Parmi ces 20 propositions il était proposé de mettre l'accent ce mardi 10 avril sur 8 d'entre elles qui pourraient "aisément" se mettre en place à l'échelle régionale :

- **Territoires:** créer sur chaque EPCI une conférence locale de la vie associative, faire des conseils de développement de réels espaces de concertation entre les trois acteurs du territoire,
- **Ressources:** développer le bénévolat de compétences en relation notamment aux entreprises, développer une filière de formation initiale aux métiers de l'animation, créer des fonds de dotation permettant de mobiliser les contributions des citoyens, des entreprises et de les affecter à des actions d'intérêt général sur les territoires, développer la gouvernance numérique des associations
- **De manière plus transversale :** créer un agrément d'intérêt général, commun à toutes les collectivités, se substituant aux divers agréments existants, et permettant de distinguer les associations d'intérêt général des autres; aller à la rencontre des expériences européennes en matière de vie associative

➤ **Frédérique Pfrunder**<sup>5</sup>

Les propositions d'Associations-et-Territoires sont une contribution au futur plan de développement de la vie associative, annoncée par le Gouvernement pour le printemps. Le "Mouvement associatif"<sup>6</sup> qui regroupe au plan national les principaux réseaux associatifs, partenaires de l'Etat est chargé d'écrire un "rapport d'orientations". Il sera remis au Gouvernement dans les jours à venir. Frédérique Pfrunder, Déléguée Générale du "Mouvement associatif" était invitée par Associations et Territoires à réagir aux propositions présentées par l'association.

Frédérique Pfrunder n'a bien entendu pas dévoilé le contenu du rapport, mais en réagissant aux propos introductifs, elle a pu évoquer peut-être, la tonalité.

Elle a rappelé dans un premier temps comment est né ce "plan de développement". Au Cours de l'été dernier, plusieurs mesures gouvernementales ont considérablement fragilisé la situation des associations: fin des emplois aidés, disparition de la réserve parlementaire, blocage des dotations aux collectivités...Devant la réaction des associations, le Premier Ministre devait annoncer le 9 novembre dernier la préparation de ce plan de développement.

Prenant ensuite d'une certaine manière le contre-pied des propos introductifs, Frédérique Pfrunder a souligné que les associations ne sont pas "ringardes". Elles sont même profondément modernes: elles fonctionnent depuis longtemps à la manière des "entreprises à mission" qu'on évoque aujourd'hui; le fonctionnement en réseau est la règle; les salariés sont régulièrement associés à la gestion de l'association; elles sont des lieux de démocratie... Les associations ont souvent un train d'avance...

Il resterait donc au Gouvernement à reconnaître cette situation et mettre en place les moyens nécessaires à l'expression des associations: observer, connaître, valoriser les associations; ne pas enfermer l'économie dans la seule logique du marché, renforcer la charte d'engagement réciproque, mettre en place des critères d'évaluation adaptés aux associations, mettre en place des dispositifs de soutien dédiés aux associations; renforcer le dialogue sur les territoires; valoriser les parcours d'engagement.

On voit là une différence d'appréciation entre une approche qui dit vouloir anticiper les mutations en cours et une autre pour qui, une reconnaissance mieux exprimée, en appui sur des moyens consolidés permettrait au fait associatif de s'exprimer pleinement.

<sup>4</sup> <http://assonormandie.net/propositions/>

<sup>5</sup> <http://assonormandie.net/frederique-pfrunder/>

<sup>6</sup> <https://lemouvementassociatif.org/>

## ➤ La table ronde

Sous la direction de [Michel Murlin](#)<sup>7</sup>, l'animateur des travaux, plusieurs témoins ont débattu de la situation faite aux associations et de la pertinence de nos propositions: Fabienne Corruble de "Actions et Territoires", une agence de conseil aux entreprises et aux territoires; Jean-Philippe Briand Directeur Adjoint de l'agence d'urbanisme de l'agglomération caennaise; Philippe Clément du mouvement associatif de Normandie; Pascal Houbron représentant ici le Groupe La Poste; Vincent Hardouin d'Associations et Territoires.

### ✓ *En propos liminaire*

[Jean-Philippe Briand](#)<sup>8</sup> a souhaité d'entrée, insister sur les profondes mutations qui depuis 10 maintenant bouleversent notre société:

- la révolution numérique qui induit une modification radicale de nos comportements,
  - la diversification des modes de vie générant des rapports différenciés aux temps et aux territoires,
  - la Mondialisation et d'une certaine manière son corollaire, la Métropolisation laissant ensuite dans l'ombre des pans entiers du Pays.
- [Philippe Clément](#)<sup>9</sup> insistera par la suite sur cette fragilité.

Autant de bouleversements au sein d'une société vieillissante, fragilisée, où bon nombre des citoyens peuvent être tentés par le repli sur la famille, l'espace privé, l'identité... Le tissu social s'en trouve fragilisé.

Face à cela les politiques publiques doivent se réinventer, les acteurs collectifs doivent repenser leur mode d'action. Il faut à la fois sortir des sillons tracés par la société industrielle, s'ouvrir aux autres acteurs, réinterroger nos pratiques, développer de nouvelles manières de faire et d'être.

<sup>7</sup> <http://conseilmedias.fr/>

<sup>8</sup> <http://assonormandie.net/jean-philippe-briand/>  
<http://assonormandie.net/jean-philippe-briand/>

<sup>9</sup> <http://assonormandie.net/philippe-clement/>

### ✓ *Territoires : EPCI, Etablissement Public de Coopération Intercommunale*

Jean-Philippe Briand a souligné ensuite l'élargissement considérable de l'espace de vie de nos concitoyens. On travaille ici, on a des loisirs ailleurs, on se fait soigner dans un autre endroit... Il est indispensable d'élargir au-delà de la commune, la mise en cohérence des territoires. L'EPCI pourrait être la bonne échelle. C'est là que doivent être coordonnés tous les leviers de l'animation territoriale et pas seulement l'action économique. L'attractivité est un enjeu majeur pour le devenir des territoires. Et les conditions de vie, les loisirs, l'accès à l'éducation, la santé..., sont des données essentielles à la venue des entreprises et des habitants...

Pascal Houbron (aussi Maire de Bihorel), reconnaissant la contribution des associations au développement des territoires, a souligné que ce n'est pas gagné pour autant. Les associations doivent relever un double défi: d'une part les contraintes budgétaires pèsent de plus en plus lourd sur les collectivités et le financement des associations est l'une des rares données sur lesquelles elles peuvent agir; d'autre part beaucoup d'élus ont encore une approche très "économico-centrée" du développement. La mise à l'écart des associations est tentante.

D'où la nécessité de la conférence locale des associations pour leur permettre de se penser et d'agir en acteur collectif, comme le font les entreprises dans les clubs où les collectivités. Il faut ici de l'agilité dira à plusieurs reprises, [Vincent Hardouin](#).<sup>10</sup>

D'où la nécessité de développer des espaces de rencontre entre les différents acteurs et peut-être de faire évoluer les conseils de développement pour qu'ils deviennent de vrais lieux d'émergence de la parole commune...

Enjeu essentiel dira [Jean-Luc Léger](#)<sup>11</sup> en conclusion, pour permettre aux citoyens

<sup>10</sup> <http://assonormandie.net/vincent-hardouin/>

<sup>11</sup> <http://assonormandie.net/jean-luc-leger-reelu-president-du-ceser/>

d'adhérer, d'accepter, de contribuer à ces "grands projets" qui viennent bousculer les équilibres territoriaux. L'entre-soi de ces structures, évoqué par Jean-Philippe Briand, n'est peut-être pas une fatalité.

### ✓ **La relation aux entreprises**

Les entreprises sont aujourd'hui très redevables aux territoires qui pèsent très fortement sur leur dynamique. Et de fait, elles sont attentives aux initiatives des collectivités. Elles sont aussi très sensibles aux conditions faites par les territoires aux salariés. L'ancrage territorial est de plus en plus important a rappelé Pascal Houbron, et de ce point de vue les associations représentent un fort potentiel, mais trop peu connu. [Fabienne Corruble](#)<sup>12</sup> invite les associations à aller à la rencontre des entreprises, à fréquenter les lieux où elles se rencontrent, à proposer des services répondant aux besoins des salariés...

Depuis trente ans maintenant, l'évolution des modes de vie bouscule les pratiques citoyennes. Les lieux d'activité se différencient. Les loisirs, la vie sociale ne se pratiquent plus nécessairement là où l'on dort; Cela peut se faire là où l'on travaille, étudie ou ailleurs encore. Les usagers potentiels des associations ne sont plus nécessairement les seuls habitants du quartier, du village, ce peut être d'autres acteurs... Mais il faut pour cela peut-être, faire évoluer l'offre associative?...

Le partenariat entreprises associations peut prendre des formes diverses: bénévolat de compétence, achat de services aux associations, mécénat, échanges de bonnes pratiques... Vincent Hardouin en appui sur son expérience personnelle a rappelé comment le management associatif pouvait nourrir la vie de l'entreprise. Il faisait écho (sans le savoir peut-être) à des propos déjà avancés dans un autre colloque par Marc-Antoine Troletti tout à la fois chef d'entreprise et dirigeant associatif. Fabienne Corruble a invité les associations à ouvrir leurs instances dirigeantes aux entreprises.

### ✓ **Les autres propositions**

Les débats, les interventions, auraient pu (dû) durer encore longtemps avant que les sujets aient tous été abordés. C'est ainsi que plusieurs propositions ont de fait, été sous-traitées comme la formation initiale des professionnels, la gouvernance numérique ou la nécessaire ouverture aux expériences européennes.

A propos de l'intérêt général par exemple, on n'est pas revenu sur les réticences exprimées par Frédérique Pfrunder: il existe déjà de nombreux agréments, ne pas s'enfermer dans un carcan... Mais en attendant, le partenariat s'appuie souvent sur l'arbitraire, un agrément délivré ici n'est pas reconnu là tandis que d'autres se revendiquent d'une hypothétique "reconnaissance d'intérêt général" qui n'existe pas.

D'autres propositions ont été aussi évoquées comme l'intérêt des conventions pluriannuelles par Philippe Clément. Intérêt d'autant plus évident, si de réelles relations partenariales se développent sur les territoires. Il a par ailleurs rappelé de ne pas oublier le rôle de l'Etat sur les territoires, c'est une des collectivités publiques.

Nous aurions pu nous appesantir davantage aussi sur le rôle de l'Europe qui certes, ne distingue pas les associations des entreprises dans la gestion des marchés, mais permet dans le même temps aux Etats de définir des périmètres d'intérêt général où justement les règles du marché ne s'appliquent pas. Périmètre que la France a décidé, contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne par exemple, de définir à minima. Europe qui dans l'article 2 du traité "constitutionnel", se définit comme une [économie sociale de marché](#)<sup>13</sup>...

### ➤ **En conclusion**

En conclusion (provisoire) de cette rencontre Jean-Luc Léger Président de Associations-et-Territoires, Président du CESER, s'est félicité de la teneur des propos échangés, de l'intérêt exprimé par chacun des intervenants pour les

<sup>12</sup> <http://assonormandie.net/f-corruble/>

<sup>13</sup> [Article 2 paragraphe 3 traité de Lisbonne](#)

associations. Ce qui lui a permis de finir en soulignant:

***"Nous aimer c'est bien, mais nous donner des preuves d'amour, c'est mieux"***

En tout état de cause, cette rencontre, si l'on en croit les résultats au questionnaire d'évaluation envoyé à l'issue de la rencontre, fut une réussite. Plus de 95% d'avis favorables sur la conduite et la teneur des travaux.

